Adam et Moïse (sur eux la paix) débattirent. Moïse (sur lui la paix) lui dit : " Ô Adam ! Tu es notre père ! Tu nous as déçus et tu nous as fait sortir du Paradis ! " Adam (sur lui la paix) répliqua : " Tu es Moïse et Allah t'a choisi pour te parler. Il a rédigé de Sa main un Livre à ton intention. Me blâmes-tu pour une chose qu'Allah a décrétée à mon encontre quarante ans avant ma création ? " Le Prophète (sur lui la paix et le salut) déclara alors : " L'argument d'Adam eut donc raison de Moïse ! L'argument d'Adam eut donc raison de Moïse ! "

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Adam et Moïse (sur eux la paix) débattirent. Moïse (sur lui la paix) lui dit : " Ô Adam ! Tu es notre père ! Tu nous as déçus et tu nous as fait sortir du Paradis ! " Adam (sur lui la paix) répliqua : " Tu es Moïse et Allah t'a choisi pour te parler. Il a rédigé de Sa main un Livre à ton intention. Me blâmes-tu pour une chose qu'Allah a décrétée à mon encontre quarante ans avant ma création ? " Le Prophète (sur lui la paix et le salut) déclara alors : " L'argument d'Adam eut donc raison de Moïse ! L'argument d'Adam eut donc raison de Moïse ! " »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

« Adam et Moïse (sur eux la paix) débattirent » : chacun présenta son argumentation à l'autre, et il est possible que cela eut lieu après la mort de Moïse (sur lui la paix) ou que le Prophète (sur lui la paix et le salut) le vit en rêve, car les rêves des Prophètes sont une révélation. On doit donc obligatoirement croire à ce type d'information et nous y soumettre, car on ne peut accéder à sa réalité. Moïse (sur lui la paix) lui dit : « Ô Adam ! Tu es notre père ! Tu nous as déçus et tu nous as faits sortir du Paradis ! » C'est-à-dire : tu as été la cause de notre déception et de notre égarement par la faute qui a entraîné ton expulsion du Paradis. Puis, nous avons été exposés à la tromperie des démons. Adam (sur lui la paix) lui répliqua : « Tu es Moïse. Allah t'a choisi pour te parler ! » En effet, Allah, Exalté soit-Il, t'a choisi pour que tu écoutes Sa Parole, et Il t'a spécifiquement désigné pour cela parmi tous les autres Messagers. Allah, Exalté soit-Il, t'a parlé sans aucun intermédiaire et Il t'a fait directement écouter Sa Parole. « Et Il a rédigé de Sa main un Livre à ton intention. » Il a écrit

à ton intention la Torah de Sa Main, et c'est une obligation pour nous d'y croire sans la recherche du comment, ni négation, ni altération et ni interprétation. « Me blâmes-tu pour une chose qu'Allah a décrétée à mon encontre quarante ans avant ma création ? » C'est-à-dire : comment peux-tu me reprocher une chose qu'Allah a écrite pour moi dans la Tablette Préservée, dans les Feuillets de la Torah et ses tables quarante années avant ma création ? « L'argument d'Adam eut donc raison de Moïse ! » C'est-à-dire : Adam a vaincu Moïse (sur eux la paix) par son argumentation. Certes Allah, l'Exalté, savait qu'Adam sortirait du Paradis et descendrait sur Terre, alors comment aurait-il pu s'opposer à la science d'Allah à son sujet ? L'argumentation d'Adam prit le dessus car ce qui lui avait été prédestiné ne pouvait être ni modifié, ni repoussé : cela n'est autre que le Destin qu'Allah, le Connaisseur, Celui qui est Omnipotent, a prédestiné et qui ne peut être refusé ni repoussé et auquel on ne peut que se soumettre. Malgré cela, le Destin ne peut être utilisé comme argument tant qu'il ne s'est pas dévoilé. Et, étant donné qu'il ne connaît ce qui lui a été prédestiné qu'après le déroulement des évènements, il est demandé à l'individu d'accomplir les obligations et de s'écarter des actes de désobéissance. En effet, [c'est seulement] si la chose a eu lieu et que tu n'as pas pu la repousser, [malgré toi, que] tu dois te soumettre au Destin en disant : « C'est le décret d'Allah, et Il fait ce qu'Il veut ! » Par conséquent, il est clairement apparu qu'Adam eut donc raison de Moïse par son argumentation, car c'est Moïse qui a commencé à blâmer Adam en le considérant comme étant le fautif et le responsable du malheur de sa descendance. Mais, Adam argumenta que ce malheur lui avait été prédestiné et que celui-ci ne pouvait qu'avoir lieu. Et quand bien même les malheurs proviennent des actes des serviteurs, ou d'autres, alors le serviteur se doit de patienter et de se soumettre, car le fait de blâmer le fautif ou de le châtier ne pourra ni empêcher, ni contrecarrer le Destin.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8317

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee